



Xénope lisse (à gauche) et Grenouille verte © O. Grosselet

Le Xénope lisse en Maine-et-Loire...

Appel à données !

Vous avez déjà observé cette espèce, ou vous cherchez des lieux à prospecter ? N'hésitez pas à participer et à nous faire remonter vos observations !



Xénope lisse © N. Cotrel

Le Xénope lisse *Xenopus laevis* est un amphibien introduit, originaire d'Afrique du Sud. Cet animal exotique a été ajouté à notre faune locale dans les années 80 sur la partie deux-sévrienne du Thouet et de ses affluents, en « s'échappant » de laboratoires où il servait de matériel biologique à des fins médicales. De façon assez inattendue, il a fait souche sur le cours du Thouet dans les années 90, et colonise désormais le Nord des Deux-Sèvres et le Sud-Est du Maine-et-Loire, seules localisations françaises. **Ainsi, les pièces d'eau stagnantes (mares, étangs...) situées à plus ou moins grande proximité du Thouet et du Layon sont d'ores et déjà habitées par cette espèce qui s'y reproduit et étend sa répartition année après année.**

Or, plusieurs témoignages et études, menées en particulier par Deux-Sèvres Nature Environnement, indiquent un **impact particulièrement dommageable du Xénope sur les autres espèces d'amphibiens** (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) qui n'avaient vraiment pas besoin de ça pour être en difficultés. Sa progression rapide, estimée à environ 1 km/an en zone bocagère, lui a permis une colonisation très importante. Jusqu'à plus de 1 000 individus peuvent ainsi être capturés sur une seule mare.

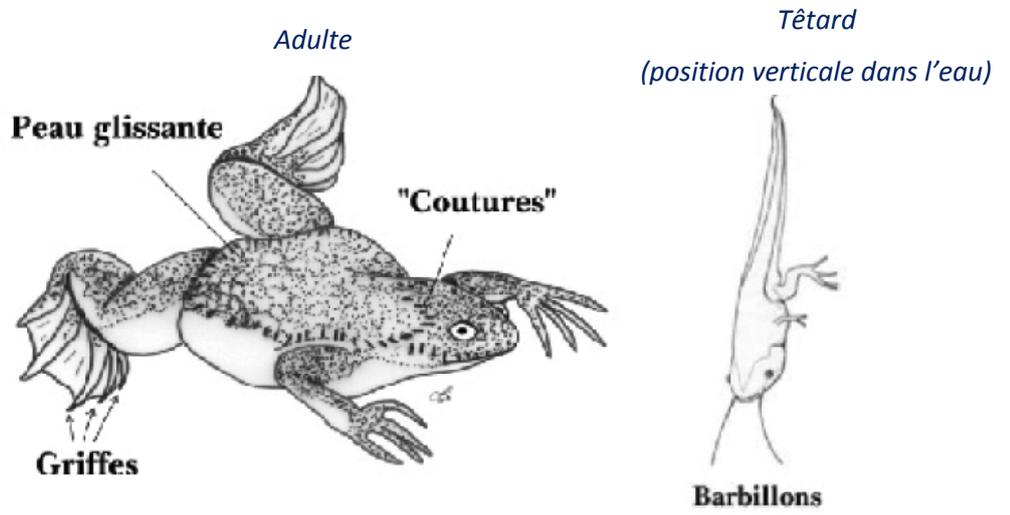
Fort de ce constat, les structures locales (association, universités, zoo, collectivités et institutions, éleveurs...), rassemblées au sein d'un collectif, le COAA, tentent de **mettre sur pied une campagne efficace pour stopper l'espèce** et empêcher son extension au reste du territoire et des départements voisins. Des résultats encourageants ont été obtenus en ce sens en Deux-Sèvres.

Mais avant toute action angevine, il faut impérativement connaître sa **répartition précise**. La répartition départementale du Xénope lisse est mal connue (seulement 16 données sur 6 communes : voir cartographie page suivante ou [carte par mailles sur Faune-Anjou](#)), et la vitesse du front de colonisation inconnue. **Nous avons donc besoin de toutes vos informations, saisies le plus précisément possibles sur Faune Anjou ou envoyées directement à la [LPO Anjou](#).**

Quelques précautions :

*Attention, la détermination peut être délicate pour un non initié : ne détruisez pas vous-même les Xénopes. Pratiquez le plus souvent possible des descriptions précises : **photos**, dessins ou descriptions écrites précises.*

Aide à l'identification :



Comparaison entre Xénope lisse (espèce introduite) et Grenouille verte (espèce locale) © O. Grosselet

